

EN BREF

L'ESPACE NATURE & LOISIRS DU COLLET INAUGURÉ À VAUJANY

C'était le gros chantier de Vaujany, et il est désormais terminé. L'Espace nature & loisirs du Collet a été inauguré le 8 juillet, en présence du maire de la commune, Yves Genevois. Niché à 1 700 mètres d'altitude, le site de cinq hectares a été entièrement repensé pour en faire un véritable terrain de jeu. Accessible en voiture, à pied ou en petit train,

la base de loisirs dispose notamment d'un bassin de baignade, de terrasses, de terrains de basket, de tennis, de pétanque, de frisbee-golf, de tir à l'arc, d'un city-stade et d'un espace de skatepark, pumtrack et bike park. Après une journée bien remplie, les visiteurs pourront se remplir la panse au restaurant du parc ou sur son aire de pique-nique.



© Fabien Guiras

Le projet « Destination touristique Alpe du Grand Serre » entend favoriser le tourisme quatre saisons.

L'Alpe du Grand Serre : de victoires en désillusions

L'Alpe du Grand Serre ouvrira cet hiver sous régie publique, sans avoir réussi à mettre en place son projet de « Destination touristique ». Si ce dernier n'aboutit pas, 2023 signera la dernière année d'exploitation du domaine.

Les actes valent mieux que des mots. La communauté de communes de la Matheysine l'apprend à ses dépens. La collectivité avait demandé à l'État de se positionner financièrement avant juillet sur son projet de « Destination touristique Alpe du Grand Serre » qu'il assure soutenir moralement. Sans réponse, elle a décidé d'ouvrir son domaine sous régie publique « pour la dernière fois » cet hiver, prévient Coraline

Saurat, présidente de la Matheysine, dans une lettre destinée aux socioprofessionnels. « Nous avons engagé un travail non sans mal avec les services de l'État pour conclure une contractualisation dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement touristique durable dont nous sommes lauréats, raconte l'élue. Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas son positionnement chiffré. » Afin de permettre à ceux qui dépendent du

domaine de pouvoir se retourner, la collectivité a tout de même souhaité ouvrir avec le soutien de la Sata, qui reconduit son contrat temporaire.

Une fermeture définitive ?

« La régie fonctionne douloureusement même si nous essayons de maintenir un budget équilibré, mais cette saison reste une opportunité de nous faire entendre ! » Pour la première fois, la collectivité envisage une fermeture définitive. « Nous

commençons à réfléchir à ce que cela représenterait », regrette la présidente. La fin de l'exploitation de la station laisserait une friche qu'il faudrait démanteler, sans compter la baisse de la valeur touristique du territoire et les dégâts en termes de ressources humaines. « La station représente 200 emplois, ce n'est pas négligeable sur 20 000 habitants en Matheysine ! » En ouvrant cet hiver, la communauté de communes prend un risque puisqu'elle s'engage à effectuer les inspections des remontées mécaniques, qui ont lieu tous les cinq ans et dont le coût s'élève à 300 000 euros.

« La Sata prendra les frais à sa charge si le projet aboutit, mais dans le cas contraire, ce sera à nous de les financer. » Tout n'est pas perdu pour le projet qui consiste à démonter les deux remontées mécaniques et les deux téléskis présents et à installer un nouveau télémix fonctionnant été comme hiver. Estimés à 23 millions d'euros, ces travaux pourraient être financés à hauteur de 7 millions par la Sata, de 6 millions par la Région et le Département et de 4 millions par la Matheysine. Il ne reste qu'à trouver les 6 millions manquants. L'ouverture du domaine sous régie publique offre un délai supplémentaire à l'État qui a jusqu'à décembre pour se prononcer. ●

OCÉANE JACQUES